

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITÉ

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 192/2026

A LA SOCIETE PANAFRIQUE MOTORS

Après avoir reçu le contrat du marché n° 305/MINAGRI/SG/CGPMP/2023, conclu avec le Ministère de l'Agriculture, pour un montant total hors taxe, dollars américains sept millions cent dix-sept mille trois cent et sept (USD 7 117 307,00) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains quarante-neuf mille huit cent vingt et un, quinze centimes (USD 49 821,15), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 10/07/2026

Directeur Administratif et Financier



Sceau de l'Etablissement

Didier DJIMENSALO
Directeur Général Adjoint

0000192